

Présidentielle au Bénin :

Un vote bien suivi et dans le calme

P.7



Début du dépouillement dans un bureau de vote de Cotonou

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

N°474 du 07 Mars 2016

Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**Promotion du genre pour un développement durable :
Les femmes de Togo Cellulaire mobilisées**

pour l'atteinte
des objectifs
à l'horizon 2030

P.5



Photo de famille des femmes de Togocel

Semaine de Dieu à Tchaoudjo :

Faure Gnassingbé assiste à l'intronisation de l'Archevêque Célestin-Marie Gaoua



P.3

Faure Gnassingbé (dt) saluant le nouvel Archevêque Célestin-Marie Gaoua (g).

Foli-Bazi Katari Abdou Wahab, un fidèle au service d'Allah :

La mosquée Ismael inaugurée vendredi dernier à Sokodé

P.4



Al Ihsane au service du social à Sokodé : Aussitôt lancée, le parrain de l'association El Hadj Adoyi fait don de tables bancs au centre islamique



P.4

La table d'honneur au lancement de l'association "Al-Ihsane"

Fin de l'épisode qui opposait 184 anciens fonctionnaires des impôts et Douanes à l'Etat Togolais et l'OTR :

La Cour de la CEDEAO déclare "l'OTR hors de cause et qu'aucune violation ne peut être imputée à l'Etat"

P.2



La table d'honneur lors de la rencontre

Fin de l'épisode qui opposait 184 anciens fonctionnaires des impôts et Douanes à l'Etat Togolais et l'OTR : La Cour de la CEDEAO déclare " l'OTR hors de cause et qu'aucune violation ne peut être imputée à l'Etat "

Avec la mise en œuvre de l'Office Togolais des Recettes en 2014, des anciens fonctionnaires des impôts et des douanes ont été redéployés sur instruction du gouvernement et en collaboration avec le cabinet Crown Agents au sein de l'Office sur appel à candidature. Par contre d'autres qui ne se sont pas conformés à cette nouvelle réforme se sont vus écartés par l'Office. Une situation qui a conduit le 23 septembre 2014 certains agents des anciens régis des douanes et impôt à porter plainte au niveau de la Cour de la CEDEAO contre l'Etat togolais et l'Office Togolaise des Recettes(OTR) pour le fait que leurs droits ont été violés à travers les agissements des autorités de l'OTR. LA Cour après avoir traité le dossier, a rendu publique la décision le 16 janvier dernier. Une décision qui met hors de cause l'OTR et l'Etat togolais qui n'ont violé aucun droit de l'Homme et qui déboute en conséquence les requérants de leurs prétentions et qui met les dépens à leur charge. D'où la tenue d'une conférence de presse le 03 mars dernier au siège de l'OTR.



La table d'honneur lors de la rencontre

qu'elle condamne l'Etat togolais et l'OTR à leur verser la somme de cent millions(100.000.000) de francs CFA en réparation et à allouer aux ayants droits de leur collègue décédé une somme de 1.500.000.000 de francs CFA. D'où une requête présentée au Greffe de la Cour le 21 octobre 2014 par le sieur Abouzi Pilakiwè et 183 autres,

Présidée par le Commissaire Général et Co-animée par un collège d'avocats, cette conférence de presse a permis aux premiers responsables de l'OTR de bien clarifier le dossier qui a duré trois ans. L'OTR dans sa mise en œuvre a été guidé par des objectifs nobles qui doivent permettre à l'Etat de bien assurer l'autofinancement des besoins nationaux à travers une meilleure mobilisation des recettes fiscales et douanières, lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et promouvoir l'investissement. Mais bien que ses objectifs soient atteints, certaines étapes avaient été définies par le Cabinet Agents. Parmi celles-ci : la phase du redéploiement du personnel des anciennes régies financières au sein de la nouvelle structure et celle du recrutement du personnel externe. Ceux qui n'avaient pas été pris ont été remis ont été redéployés dans la fonction publique, vu qu'ils étaient des fonctionnaires.

Par arrêtés et décisions, la fonction publique a procédé à leur affectation dans différents ministères et institutions. Parmi ceux qui étaient à moins de trois ans de la retraite, certains ont fait le choix de départ à la retraite anticipée. A ces derniers, des indemnités ont été versées, pour le temps restant de leur carrière, calculées sur la grille salariale de l'OTR avec prise en charge de leurs cotisations sociales. Au total 184 agents ont préféré ne pas respecter cette nouvelle réforme qui a été instaurée par l'Etat car ils estiment que c'est une violation de leur droit et un manque de reconnaissance à leur égard. C'est ainsi qu'ils ont saisi la Cour de la CEDEAO pour le fait qu'ils ont été injustement évincés de leur emploi, et que le traitement qui leur été réservé au cours de la mise en place de l'OTR est de la volonté des autorités de bafouer leur dignité et de les soumettre à un traitement cruel et dégradant à travers, notamment, la publication sur le site d'information de l'OTR de la liste des personnes " redéployées " et la " fouille au corps " pratiquée sur certains d'entre eux à l'occasion des rencontres avec les autorités togolaises.

Enfin ils imputent la cause du décès d'un des leurs à l'OTR. Aussi sollicitent-ils de la Cour

tous représentés par Maître Jil Benoît Kossi Afangbedji, avocat au barreau de Lomé. Les défenseurs, d'après les termes de la requête, sont d'une de part l'OTR, représenté par Maître Tchitchao Tchilim, avocat au barreau de Lomé et, d'autre part, de l'Etat représenté par Edah Abby Ndjellé, également avocat au barreau de Lomé. Saisissant de cette affaire, l'Etat togolais estime d'une part que sur le fond de l'affaire, que les règles du jeu, les tenants et les aboutissants de la mise en place de l'OTR, ont été clairement définis dès le départ. Et qu'il avait été notamment spécifié par la circulaire ministérielle n°0206/MEF/CAB/SP du 07 avril 2014 que le reversement dans le personnel de l'OTR était soumis à des conditions très précis mais que, d'autre part, tout agent non reversé serait mis à la disposition du ministère de la fonction publique, garderait ses avantages et son salaire et ne serait ainsi privé d'emploi. L'OTR pour sa part a relevé que le processus de mise en place de la nouvelle institution avait été, de bout en bout et en tous ses aspects, parfaitement transparent.

Les conditions du reversement dans le personnel du nouvel OTR ont été bien déterminées. Advenue cette date, la Cour a vidé son délibéré en ces termes : " la Cour, statuant publiquement et contradictoirement à l'égard de l'OTR et par défaut à l'égard de l'Etat togolais en matière de violation des droits de l'homme, en premier et dernier ressort ; pour ce qui concerne la forme, la Cour :

- Se déclare compétente ;
- Déclare recevable la requête déposée par les requérants contre l'Etat togolais et l'OTR ;
- Dit que la requête aux fins de procédure accélérée déposée par les requérants n'a plus d'objet ;
- Déclare irrecevable le mémoire en défense déposé par l'Etat togolais le 08 janvier 2015 ;
- Déclare l'OTR hors de cause dans la présente affaire "

En ce qui concerne le fond, la Cour dit : " qu'aucune violation des droits de l'homme ne peut être imputée à l'Etat togolais et Déboute en les requérants de leurs prétentions et aussi met les dépens à la charge des requérants "

Agbé



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 : « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
- Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** »,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
- Bien maîtriser la localité d'affectation.

* **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

Semaine de Dieu à Tchaoudjo :

Faure assiste à l'intronisation de l'Archevêque Célestin-Marie Gaoua

Sokodé a vibré au rythme d'un événement religieux le samedi 05 mars dernier avec l'intronisation de l'archevêque du diocèse de cette localité Mgr Célestin Marie Gaoua. C'est la paroisse Christ Lumière de Kpangalam qui a servi de cadre à cette cérémonie animée par le nonce Apostolique Camerounais Mgr Brian Udaigwe. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la république, Faure Gnassingbé, du président de l'assemblée nationale, du premier ministre, des membres du gouvernement, de l'archevêque du diocèse de Lomé Mgr Denis Amouzou-Dzapka et de nombreux fidèles en Christ.



Le rituel d'imposition des mains au nouvel Archevêque

Selon les rites de l'église catholique, le Nonce Apostolique, Monseigneur Brian Udaïgo a demandé solennellement au nouvel archevêque s'il acceptait la charge qui lui est confiée par les Apôtres transmis par l'im-

position des mains ?

C'est avec acclamation que Monseigneur Célestin-Marie Gaoua a acquiescé. " Oui ! J'accepte cette charge au service du peuple de Dieu et je m'engage à la remplir jusqu'à la mort avec la Grâce de



Le Président Faure Gnassingbé (dt) saluant le nouvel Archevêque Célestin-Marie Gaoua (g) .

l'Esprit Saint "

C'est par cette déclaration que le nouvel Évêque du Diocèse de Sokodé a accepté sa nouvelle mission à lui confiée.

Il faut noter que le Révérend Père Célestin-Marie Gaoua est devenu Évêque du diocèse de Sokodé depuis le 03 janvier 2016 suite à l'acceptation par le Pape François de la renon-

ciation au gouvernement pastoral du diocèse de Sokodé par Monseigneur Ambroise Kotamba Djoliba, pour limite d'âge de 78 ans.

Le Révérend Père Gaoua est né le 06 avril 1957 et fut ordonné prêtre pour le diocèse d'Atakpamé, le 27 décembre 1987. Avant cette nomination à la nonciature apostolique, il était recteur du séminaire phi-

losophique Benoît XVI à Tchitchao.

La mission assignée au nouvel archevêque du diocèse de Sokodé consiste à sanctifier et à guider le peuple de Dieu vers le Salut, à veiller avec Amour sur tous les fidèles, et à aider son église à vivre en communion avec l'Église universelle.

Tchagnao

Chantage et pression sur le pouvoir à propos des locales :

Les dérives du chef de file de l'opposition dans sa nouvelle fonction

Le 25 janvier dernier, le gouvernement a pris le décret d'application relatif au statut de l'opposition avec des privilèges conférés au chef de file qui se trouve être Jean-Pierre Fabre. Depuis que cette nouvelle fonction lui est confiée au regard de la loi, nous étions de ceux qui ont très tôt tiré la sonnette d'alarme pour insister sur le fait qu'il ferait amende honorable pour se conformer aux devoirs citoyens et républicains.



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

Depuis quelques semaines, nous avons déchanté car ces privilèges attribués à Fabre semblent le conforter dans ses dérives et dans son extrémisme. La situation sociopolitique est dominée ces derniers temps par l'organisation des élections locales avec des réactions de la classe politique de l'opposition. Ainsi, Jean-Pierre Fabre dont on connaît les propos aux antipodes de l'apaisement tourne le couteau dans la plaie en faisant des menaces à peine voilées au gouvernement. Parlant des élections locales qui continuent de susciter intérêt dans le microcosme politique togolais, le chef de file de l'opposition a trouvé encore matière à critiquer et à imposer son désidérata.

Jean-Pierre Fabre président

de l'ANC accuse le gouvernement "de chercher à surprendre et à imposer unilatéralement les modalités, les conditions ainsi que le calendrier des élections locales, de manière à en dévoyer le caractère républicain et démocratique"

C'est dans un courrier adressé au ministre de l'Administration territoriale que Fabre pousse ses critiques en estimant que les élections locales ne peuvent se tenir sans les réformes institutionnelles et constitutionnelles contenues dans l'APG et dans les 22 engagements souscrits par le Togo avec l'Union européenne. Ce que le chef de file de l'opposition feigne ignorer, c'est que, la situation

politique d'aujourd'hui n'est pas la même que celle qui prévalait au temps d'Eyadema ou avant la signature en 2006 de l'Accord Politique Global.

Comme à son habitude, Jean-Pierre Fabre profère des menaces à peine voilées en insinuant que, la classe politique et les populations togolaises "rejettent avec force le nouveau coup de force électoral en préparation"

Face à ses réactions qui sont devenues un leitmotiv, il convient de préciser que le chef de file de l'opposition pense se récupérer en accusant le pouvoir à tort. Mais au regard des réformes politiques dont parle incessamment Fabre, il convient de se rap-

peler que, lorsqu'il s'est agi de plancher sur celles-ci à la commission des lois à l'assemblée nationale, c'est son parti ANC qui avait fait feu de tout bois pour les bloquer. Au nom de quelle stratégie, Jean-Pierre Fabre et son parti n'ont pas donné l'aval pour les réformes avant la présidentielle ? On ne saurait le dire. Cependant le revirement de situation avec la réclamation des réformes institutionnelles et constitutionnelles par le président de l'ANC, prête à confusion. En ce qui concerne l'organisation des élections locales, si Fabre affirme sans aucune forme de procès que le pouvoir veut faire un passage en force, nous pensons qu'il n'a pas une bonne lecture de la politique en tant que député.

Pour lui rafraichir la mémoire, il faut faire un retour sur le vote du budget exercice 2016 qui n'a pas pris en compte l'organisation des locales cette année. Le pouvoir ne pourra fixer unilatéralement la date sans au préalable aviser les représentants du peuple dont il fait partie.

En somme aucune date n'est fixée et Jean-Pierre Fabre devrait descendre de son piédestal pour comprendre qu'il y a aucun coup de force électoral en vue, comme il tente de le ventiler

au sein de l'opinion.

L'opposition togolaise a toujours pris l'habitude de ne pas dire la vérité au peuple en le tournant en bourrique. C'est ce que Fabre sans retenue fait en avouant que le gouvernement tente d'organiser des fraudes massives. Or dans la réalité, cette question n'est pas encore mise en branle pour fixer une quelconque date.

En tant que chef de file de l'opposition, avait-il besoin de servir à la population des propos qui la prédisposent à la violence ? A partir du moment où l'on ne connaît aucune date, Fabre devrait jouer son rôle sans faire du dilatoire c'est-à-dire réclamer les locales au pouvoir sans parler de fraudes. Aujourd'hui, il est évident que, M. Fabre ne pourrait de plier aux devoirs citoyens et républicains comme l'indique la loi afférente au statut du chef de file de l'opposition.

En vérité rien n'a changé dans son comportement d'opposant radical mais ce statut qui lui est conféré avec des avantages y afférents l'a plutôt poussé dans ses dérives. Il est encore temps pour lui de faire les choses dans l'intérêt supérieur de la nation et non pour assouvir ses désires.

Nouvelle Opinion

Al Ihsane au service du social à Sokodé :

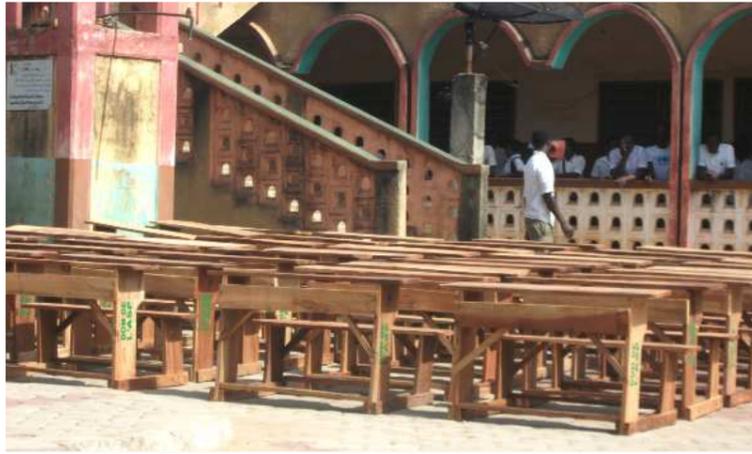
Aussitôt lancée, le parrain de l'association El Hadj Adayi fait don de tables bancs au centre islamique

Le centre des affaires sociales de Sokodé a servi de cadre au lancement officiel de l'association islamique dénommée "Al-Ihsane" le vendredi 04 Mars 2016. C'était en présence des personnalités administratives, religieuses et un nombre très important de fidèles en islam.

Selon M. Ouro Sama Nouréni, président de cette association, elle a été créée l'an dernier à Lomé et est sur la voie de Sadakatou djaria. Cette association islamique a pour objectif de venir en aide aux personnes les plus démunies, les orphelins, les veuves et les personnes vivant avec un handicap et la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes.



La table d'honneur au lancement de l'association "Al-Ihsane"



Vue partielle des tables-bancs offerts

En prélude à ce lancement officiel, une cérémonie de don de tables bancs à l'actif de l'association a eu lieu dans la matinée.

"Ce don fait partie de nos objectifs. Nous comptons aider les veuves, les orphelins, les infirmes en faisant la promotion de l'éducation de la jeune fille et la lutte contre l'exode des femmes. Nous vous informons que nous sommes désormais disposés pour être utiles dans ce sens. C'est notre devoir de vous aider" a précisé M. Ouro Sama Nouréni.

Il faut noter que cette association s'est engagée avec son par-

rain M. Adayi Essowavana, aux côtés des personnes démunies pour leur apporter un soutien sans faille afin qu'elles puissent s'épanouir véritablement. La cérémonie de remise de dons a démarré avec la lecture du coran suivie de la prière de circonstance. Le représentant de Malou Wouro, après avoir remercié le donateur qui n'est autre que M. Adayi Essowavana, Commissaire des impôts, il a émis le souhait de voir d'autres bonnes volontés emboîter le pas au donateur en louant le seigneur Allah grâce à qui tout est faisable. Il n'a pas manqué de

demander dans ses invocations que la paix règne sur la terre de nos aïeux et une longue vie à M. Adayi qui est venu au chevet de la population islamique de sa localité par le truchement de cette association. Pour le directeur du complexe islamique de Sokodé, ce don fait suite aux démarches entreprises vers le donateur, après son retour de la Mecque qui a demandé ce qu'il peut apporter comme concours au centre pour son développement. C'est dans cette optique que le Directeur et sa délégation ont demandé des bancs. M. Adayi ayant promis, a eu l'amabilité de parrainer Al Ihsane pour apporter son soutien à ce centre islamique.

"Que Dieu l'en rétribue, nous sommes devenus des goîtres

suspendus à nos cadres, on souhaite qu'ils vivent longtemps car s'ils meurent nous mourons et nous sommes accrochées à eux. Je souhaite prospérité et promotion aux cadres, y compris le commissaire grâce à qui nous bénéficions aujourd'hui de ce don", a déclaré le directeur du centre. Le Commissaire des impôts a tenu à remercier tout ceux qui ont honoré de leur présence cette cérémonie de remise de tables bancs et ceux qui ont accepté son cadeau. Il a également prié pour la paix en appelant les musulmans à plus d'amour.

"Ce n'est pas facile d'être musulman et de faire ses œuvres, mais nous faisons un grand effort pour être le plus proche possible de l'exactitude" a-t-il expliqué avant de rendre un vibrant hom-

mage au chef de l'Etat grâce à qui la paix règne sur la terre de nos aïeux et en priant pour lui et pour tout le peuple togolais. M. Adayi a ensuite expliqué combien il était nécessaire de venir en aide aux populations les plus déshéritées à travers une telle association pour le développement de la ville de Sokodé et pourquoi pas si possible de tout le Togo. L'objectif primordial que l'association sous la houlette de M. Ouro Sama s'est fixé est de lutter efficacement contre la pauvreté pour le développement durable de la ville de Sokodé.

Selon les piliers de l'Islam, les fidèles de Mahomet doivent s'entraider. C'est à juste titre que cette association, vient à point nommée alléger les souffrances des populations.

Notons qu'une remise des prix de distinction aux meilleurs élèves a clos la cérémonie sur une note d'espoir.

Tchagnao

Foli-Bazi Katari Abdou Wahab, un fidèle au service d'Allah : La mosquée Ismael inaugurée vendredi dernier à Sokodé

"Celui qui a construit une mosquée pour Allah, Allah lui construira une maison au Paradis", cette récompense d'Allah, le ministre Foli-Bazi Katari Aboudou Wahab l'a matérialisé par la construction d'une mosquée aux caractéristiques tout modernes. C'est le Président de l'Union musulmane du Togo, Inoussa Bouraïma qui a procédé à la coupure du ruban le vendredi 04 mars dernier en présence de tous les dignitaires de l'Islam venus de tous les coins du pays et même des pays voisins.

En effet, la mosquée jouit indubitablement d'une place privilégiée et d'une influence importante dans la vie islamique. Elle est une maison de culte, une école de prédication et un club de connaissance. C'est pourquoi l'Islam

grâces qui s'y camouflent.

Caractéristiques de la nouvelle mosquée Ismael

La mosquée Ismael est construite sur une superficie de 15 000m2 soit deux lots et demi avec une architecture qui ressemble à celle de la mosquée de Médine à la Mecque. C'est l'entreprise ETECON qui a réalisé cet ouvrage. Sa contenance fait 1200 places avec une esplanade de 800 personnes, soit un total de 2000 fidèles. Elle comporte également un bureau pour l'imam, 10 toilet-



La nouvelle mosquée

tes et une bibliothèque de recherche du savoir en islam. Un forage de 45 mètres y a été creusé pour permettre aux fidèles d'avoir de l'eau à suffisance pour l'ablution ainsi que pour d'autres besoins.

Que ce soit le Chef spirituel de la ville de Sokodé El Hadj Issa Touré, le président de l'Union musulmane du Togo (UMT), Bouraïma Inoussa, et l'imam de la ville de Bafilo, tous ont tour à tour souligné les bienfaits et les mérites de la construction d'une mosquée. Le président de l'Union

Musulman a saisi l'occasion pour expliquer aux fidèles de Mahomet ce que c'est que le Jihad. Il a encore appelé la population de la ville de Sokodé à rester vigilante à cause des actes de barbaries que certains criminels se permettent de commettre en se cachant derrière l'Islam qui est plutôt une religion de paix.

C'est la prière de Djoumat qui a mis fin à la cérémonie à la satisfaction des fidèles du quartier Bamabodolo et ses environs.

Tchagnao



Vue partielle de l'assistance

exhorte à construire les mosquées, à les fréquenter et à en prendre soin. Immenses et nombreuses sont en conséquences les

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Pierre Pouli

Imprimerie:
 La Colombe

Tirage :
 2.000 exemplaires

Concours d'entrée aux Ecoles Normales d'Enseignement :

Des critères de dépôt de candidatures font grincer les dents

Le souci le plus inquiétant auquel la jeunesse fait face aujourd'hui est sans aucun doute celui du chômage. La majeure partie des diplômés qui sortent de nos écoles ont une infime chance d'être embauchés dans la fonction publique. Malgré tous les efforts du gouvernement, il devient bien difficile aux jeunes diplômés de trouver du travail à cause du nombre très élevé de demandeurs d'emplois et de la possibilité assez limitée dont dispose l'Etat pour satisfaire les titulaires de diplômes. Dans le secteur privé, les opportunités sont largement en deçà de la demande.



Prof Paalamwé Tchakpélé, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

Cet état de fait s'explique par la grande affluence qu'on constate aujourd'hui aux portes des services qui lancent le moindre concours de recrutement de travailleurs.

Concours d'entrée à l'ENI et à l'ENES

Le secteur qui absorbe plus de jeunes diplômés aujourd'hui demeure celui de l'enseignement. Il

ne se passe deux ans sans que le gouvernement n'organise des concours d'entrée à l'ENI et à l'ENES. Seulement, ce sont des conditions à remplir qui font grincer les dents.

En effet, le tout premier critère que nombres de postulants recalés trouvent injustes est celui de la date d'obtention du diplôme. Depuis quelques années, le gouvernement

a décidé d'écarter de ces deux concours tous les jeunes diplômés togolais dont les diplômes sont vieux de plus de trois ans. Pas un seul jour de plus. C'est dire que si un postulant bachelier désire passer le concours ce lundi 07 mars, la date limite d'obtention de son BAC doit être 07 mars 2013.

Tous les autres BAC obtenus dans les années antérieures sont exclus.

Voilà un critère qui fait très mal aux jeunes que notre rédaction a abordés. Quel tort ces diplômés ont-ils commis? Se demande-t-on. N'ont-ils pas eux aussi droit de tenter leur chance? Est-ce ce sont ces jeunes chômeurs qui ont eux-mêmes décidé de rester pendant trois ans sans être embauchés? Pourquoi donc cette discrimination qui frise de l'injustice sociale? Puisqu'il s'agit d'un concours avec une limitation d'âge des postulants, ne serait-ce pas mieux de laisser les candidats se distinguer à l'issue du concours par leur travail? Que vont devenir donc ceux à qui on interdit de passer ces genres de concours si c'est là, la vocation de certains parmi eux?

Pour une chance égale pour tous, nous estimons que les autorités compétentes ont le devoir de revoir leur copie.

Cette question de l'âge du diplôme n'est pas le seul critère qui fâche. D'après les plaintes des candidats à ces différents concours, on

note également le coût assez élevé des dossiers à fournir ajouté aux frais de la quittance.

Les dépenses relatives à la légalisation des dossiers, à l'établissement du certificat médical, du casier judiciaire et autre s'élèvent souvent au-delà de 20.000 francs. Et c'est un coût insupportable pour un pauvre chômeur qui trouve à peine à manger trois fois par jour. Pour tout simplifier aux candidats, l'autorité peut par exemple réduire le coût de la quittance et ne demander que de simples copies des pièces non légalisées avec présentations des originales lors des dépôts comme cela se fait ailleurs.

Après admission, les candidats retenus à la rigueur peuvent apporter la preuve de la légalité de leurs dossiers. C'est un problème bien sérieux car, bon nombre de personnes désistent à ces concours par manque de sous pour les frais de dossiers.

Apo

Fin de mission de l'équipe de MCC au Togo :

La délégation note son satisfécit pour les efforts fournis par l'ensemble des acteurs

Après une visite de travail sur la terre de nos aïeux, l'équipe de l'agence Millenium Challenge Corporation (MCC) dans l'optique de donner son point de vue sur les avancés du pays dans divers domaines, s'est livrée aux médias le mardi 02 mars dernier. Organisée au siège du MCC l'objectif de cette mission était de constater de visu le travail qui a été effectué par les acteurs du pays et d'entretenir un partenariat avec le gouvernement Togolais dans le but d'élaboration une feuille de route pour ce programme seuil " Threshold " auquel le pays a été déclaré éligible. Etaient présents le ministre de la fonction publique : représentant le gouvernement, le ministre de la communication, l'ambassadeur des USA au Togo ainsi que le coordonnateur national de la cellule

MCC-Togo.

Conduite par Thomas Kelly, Vice-président adjoint chargé des politiques et de l'évaluation, cette équipe de quatre représentants de l'agence Millenium Challenge Corporation (MCC) du gouvernement des Etats-Unis après son entretien avec le Chef du gouvernement, les acteurs de la société civile, les organisations de défense des droits de l'Homme et de la liberté de presse, ainsi que des institutions bancaires se, dit satisfait suite aux différents constats qu'elle a eu à faire sur le terrain. C'est le lieu pour elle de féliciter une fois encore le Togo d'avoir satisfait 10 indicateurs sur 20 annoncés au tableau de bord 2016 de la MCC. Ce qui démontre selon cette



La table d'honneur lors de la conférence de presse

équipe une amélioration continue depuis la satisfaction de 5 indicateurs sur 20 en 2014. Signalons que le tableau de bord de la MCC utilise des données publiques et indépendantes relatives aux principes de gouvernance, essentiels à la croissance économique, et qui prennent en compte l'engagement de bien gouverner, de promouvoir la liberté économique et d'in-

vestir dans sa population.

A travers les critères de ce tableau de bord, l'équipe a noté avec satisfaction que le gouvernement s'est vraiment investi à opérer des réformes dans plusieurs secteurs dans le seul souci d'améliorer la croissance économique du pays et assurer aux togolais un cadre de vie propice pour l'épanouissement, l'apaisement et la

réconciliation nationale. Notons cependant que des efforts restent encore à fournir pour que le Togo puisse être admis à une subvention plus importante du programme connu sous le nom de " Compact " tout en capitalisant sur les progrès que le Togo a réalisés dans les domaines de la lutte contre la corruption et des droits démocratiques.

C'est dans cette perspective que dans les mois qui vont suivre la MCC et le gouvernement togolais vont ensemble procéder à l'analyse des contraintes à la croissance économique, les possibilités d'investissement dans le secteur privé, ainsi que les obstacles sociaux à la réduction de la pauvreté. Le représentant du gouvernement togolais, Gilbert BAWARA, a insisté sur le dialogue qui va se poursuivre avec toute l'équipe de la cellule MCC-Togo pour une bonne amélioration des réformes dans le but de se rapprocher du programme " Compact ". Le ministre a réitéré l'engagement du gouvernement à œuvrer avec des composantes de la société civile pour atteindre une croissance économique plus forte et avoir une bonne image au plan politique surtout avec la réalisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

En rappel le programme Millenium Challenge Corporation se distingue à plusieurs égards des politiques d'aide américaines passées et actuelles par : un processus concurrentiel qui récompense les pays pour des actions passées mesurées par des indicateurs de performance objectifs ; un mandat pour chercher à réduire la pauvreté par la croissance économique ; l'obligation de solliciter des propositions élaborées uniquement par le pays, avec la participation de la société civile pour une large qualification au programme ; l'attente que les projets auront un impact mesurable ; et un accent sur la transparence publique dans tous les aspects des opérations de l'agence.

Kodjovi

Junior

Promotion du genre pour un développement durable :

Les femmes de Togo Cellulaire mobilisées pour l'atteinte des objectifs à l'horizon 2030

Demain c'est le 08 mars ; le monde entier va célébrer une fois encore la journée internationale de la femme. En marge de cette célébration, les femmes de la téléphonie mobile Togo cellulaire se sont retrouvées le samedi 05 mars dernier au siège de la direction générale sis à GTA, pour mener des réflexions sur le développement économique et l'épanouissement de la femme. Etaient présentes Mme Butu AGADEZUKPO Aku, chef division service clientèle et facturation, représentant le directeur général de Togo Cellulaire, Mme Sophie Dick représentante des femmes de Togocel et Mme Claire QUENUM consultante en genre et leadership féminin.



Photo de famille des femmes de Togocel

De nos jours, l'économie numérique reste l'un des rares secteurs dans lesquels l'Afrique a réussi à réduire son retard par rapport aux pays développés. De ce fait, le continent a extraordinairement réussi à s'accrocher au rythme phénoménal de la croissance de ce secteur au cours de ces dernières années en s'appropriant les solutions qu'il offre. L'économie numérique a pour principal avantage de permettre et d'encourager

le travail à distance, où le genre a sans doute moins d'importance que dans l'économie physique. Elle offre un monde d'opportunités aux femmes des pays pauvres. Mais il est à noter que malgré l'intensification des traités internationaux sur l'accession des femmes au niveau décisionnels des institutions et partant, de la vie des sociétés en général, l'importance et le rôle de la femme africaine restent encore peu visibles.

C'est face à cette situation que les femmes de Togocel ont jugé bon de se réunir pour mener une réflexion autour

de la question. Promouvoir la femme africaine surtout togolaise est l'un des objectifs que prône le Directeur Général de Togo Cellulaire.

Cette promotion se traduit surtout par une forte présence des femmes dans presque tous les points de ventes. C'est en cela que Mme Butu AGADEZUKPO représentant le DG trouve opportun de bien sensibiliser les femmes sur l'importance du développement numérique. Elle réalise au niveau de la téléphonie mobile des atouts comme les conférences à distance, le gain de temps et d'énergie. Avec l'utilisation des réseaux sociaux certaines femmes africaines font la publicité à moindre coût de leurs articles. Pour cette édition de 2016, la communauté internationale a retenu comme thème " planète 50/50 d'ici 2030 :

franchissons le pas pour l'égalité des sexes ". Au plan national, les autorités ont choisi de murir leur réflexion sur " droits égaux et opportunités égales pour un Togo émergent d'ici 2030 ".

Signalons que par ce thème, les acteurs en charge du développement ont bien voulu mettre l'accent sur comment faire pour accélérer le programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur la mise en place d'un élan pour l'effectivité des nouveaux objectifs de développement durable, en particulier l'égalité entre les sexes, et sur l'éducation de qualité pour tous. Bref faire du Togo un pays émergent sans discrimination, où femmes et hommes auront les mêmes chances de participer au développement à l'horizon 2030. Une égalité qui selon Mme Claire QUENUM " doit pouvoir devenir un levier pour un développement inclusif, durable et harmonieux ". Tout en félicitant le Togo qui fait un effort déjà dans ce domaine, elle a émis le vœu que les citoyens puissent être sensibilisés davantage pour l'avancée du pays.

Propos menaçants d'attaques terroristes contre le Togo :

Sincérité ou plaisanterie de mauvais goût ?

L'actualité ces dernières années est dominée par cette question d'attaques terroristes qui plongent le monde dans un désarroi. Dès l'Etat Unis d'Amérique en 2001, le phénomène prend de plus en plus d'ampleur et gagne aujourd'hui les quatre coins du globe avec toutes les conséquences fâcheuses possibles. Ce malaise qui tourbillonne le monde des acteurs en charge de la sécurité des biens et personnes, est bien l'œuvre de ces individus licencieux ou hors la loi, animés par le seul esprit de tuer leurs semblables pour des raisons non lucides. Ces actes répréhensibles des groupes terroristes font vivre l'enfer à des paisibles populations de par le monde.

La lutte contre ce phénomène devient de plus en plus difficile surtout avec la multiplication des réseaux terroristes et leurs ramifications dans plusieurs pays. Au Togo plusieurs actions salutaires sont en train d'être entreprises, mais le mal semble un peu plus proche et plus agressif.

Il y a quelques semaines, des messages faisant état de préparatifs d'attaques terroristes contre

le pays circulent sur des réseaux sociaux. Une déclaration faite en Kotokoli avertit le Chef de l'Etat et ses lieutenants contre une attaque qui surviendrait d'ici sept mois. S'agit-il d'un simple jeu de mots pour amener les autorités togolaises à rester sur le qui-vive ? Difficile de répondre à cette interrogation.

Le sujet est à prendre au sérieux, quand on sait bien que le mal rode autour de nous. Les attentats survenus au Mali et au Burkina-Faso en disent long. Si les terroristes revendiquent les différents crimes qu'ils commettent ça et là, c'est assez pour conclure qu'ils peuvent bien avertir avant de réagir.

Lorsqu'on analyse minutieusement les messages publiés sur les réseaux sociaux, on se rend compte qu'il ne s'agit nullement pas de plaisanterie de mauvais goût. Il s'agit bien évidemment de menace d'attaque terroriste en préparation contre le Togo. D'ici sept mois, on est pratiquement dans la période à laquelle doit se tenir le sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritime dans la capitale togolaise.



Le commando en simulation

Sommet auquel prendront part, tous les dirigeants africains ainsi que des experts internationaux, qui ne tarderont sûrement pas à redéfinir des stratégies de lutte contre la piraterie et le gangstérisme maritime ainsi que terrorisme sur le continent noir.

Lomé, une capitale attrayante

La capitale du Togo redonne sa splendeur et s'impose lentement dans la sous-région du point de vue économique. D'un côté des investisseurs internationaux ne cessent de fouler leur pied sur le sol togolais en vue de mener des actions dans le but d'accroître leur

chiffre d'affaire.

De l'autre, les touristes ne veulent pas se faire conter l'histoire sur le visage que présente la capitale togolaise et les sites touristiques dont dispose le pays.

Cet état de chose est la preuve que des terroristes puissent s'intéresser au Togo, puisque leur cible semble être des étrangers, surtout des Européens. La preuve en est que pour la plupart des cas des attentats se sont produits dans des lieux (le plus souvent des hôtels) où logent ces étrangers.

Pour l'instant, des dispositions sécuritaires prises par les responsables en charge dissipent

quelque peu la peur qui s'empare de plusieurs de nos compatriotes. Des agents de sécurité et des éléments de force de l'ordre et de sécurité renforcent leur capacité en matière de maintien de l'ordre et de la protection des biens et personnes contre toute agression terroriste.

Des rumeurs à l'accoutumée

Comme d'habitude, certains Togolais n'attendent que la première occasion pour faire circuler des rumeurs au sein de la population. Pour cette affaire de terrorisme ces individus souvent appelés " RFI locales " ont encore bien soigné leur micro. Depuis ce week-end la rumeur selon laquelle des djihadistes sont arrivés au Togo, a bien fait son parcours dans la capitale Lomé. Et comme à l'accoutumée, il est difficile, voire impossible de savoir d'où est partie cette fausse alerte.

La preuve selon le layon de la rumeur est qu'une pléiade d'agents de force de l'ordre et de sécurité sont postés devant des hôtels et des banques de la place. Une rumeur qui fait plutôt sourire. C'est la preuve que certains de nos compatriotes ne suivent pas l'actualité. C'est donc grave et triste ; tout le monde doit contribuer à cette lutte. Les actions que mène le Colonel Yark Damehame ne sont pas discrètes et l'on ne devait pas s'étonner en voyant les corps habillés jouer leur rôle de veille.

En réalité, une unité spéciale de l'armée avait effectué il ya déjà lus d'une semaine, une mise en scène visant à déjouer une attaque djihadiste. Une simulation à laquelle le chef de l'Etat a pris part. Et comme nous l'avions annoncé plus haut, il y a des signes d'une éventuelle attaque qui plane sur le Togo.

C'est dans la foulée de ces alertes que le gouvernement togolais a initié avec les forces de défense la mise en scène pour neutraliser une attaque djihadiste. Si l'opération vise à rassurer la population, le spectacle de l'hôtel Radisson Blu-2Février (Lieu où s'est déroulée la simulation) est loin de la réalité.

A cette simulation s'ajoute la mobilisation des musulmans du Togo qui ont prévu des actions de sensibilisation à l'intérieur du pays, afin d'alerter les fidèles à plus de fermeté à l'égard de ces groupes terroristes qui jettent du discrédit sur la foi musulmane.

Au demeurant, la question d'insécurité est une réalité ; c'est un mal à combattre avec la dernière rigueur, et, pour y arriver chaque acteur doit bien jouer son rôle.

Pierre POULI

Massacre au parc national Fazao-Malfakassa suite au départ de la Fondation Franz Weber :

ANCE - Togo lance un appel aux autorités pour la sauvegarde du patrimoine commun

Le parc national Fazao-Malfakassa (192 hect) qui était sous la gestion de la Fondation Franz Weber (FFW) depuis 1990 est désormais orphelin de son surveillant dont le contrat est arrivé à son terme le 31 décembre 2015. Une situation qui a occasionné l'envahissement, par des braconniers et exploitants illégaux de bois, de cette aire protégée.

Pour informer l'opinion nationale et internationale sur les différentes atteintes portées au parc depuis le départ officiel de la FFW et formuler des recommandations à l'endroit des autorités, l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-TOGO) a organisé le 25 février 2016 à la Chambre de Commerce une rencontre avec la presse. Le but est



La table d'honneur

res idoines pour éviter la disparition des espèces animales et végétales ce parc.

Des informations et témoignages qui ont été recueilli sur le terrain après le départ de la Fondation Franz Weber (FFW), l'ANCE-

le parc. En effet l'équipe de l'ANCE-TOGO a relevé au cours de leur mission des centaines de souches d'arbres coupés et des madriers entreposés dans le parc. L'équipe a constaté aussi que le commerce de la viande de brousse issue des espèces animales abattues illégalement dans le parc a explosé dans toutes les localités riveraines du parc notamment à Bassar, Sokodé, Fazao, Yao Copé, Adjengré, Sotouboua, Mô, Malfakassa, Kona etc. Elle a relevé également les prospections d'or illégales, la destruction des régions de rivières, de même que la récolte illégale de miel sauvage. Ce sont des résultats qui selon le Directeur exécutive de l'ANCE-TOGO Fabrice Kodjo EBEB " confirment le grand désastre écologique qui existe dans le parc ". Une situation que le Directeur exécutive trouve inconcevable et

absurde car selon lui, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières seul se retrouve incapable d'assurer la gestion du parc.

Vu l'état actuel dans lequel ce parc se trouve, le Directeur exécutive de l'ANCE-TOGO estime que l'on tend vers l'extermination de ce patrimoine commun. Une extermination que l'ANCE-TOGO veut à tout pris éviter en formulant des recommandations urgentes suivantes :

- Renouer le contact urgent avec la Fondation Franz Weber pour assurer la continuation de la conservation du parc pour une période définie de commun accord avec le MERF ; l'ANCE-TOGO demande à l'Union Européenne de faciliter les contacts entre la FFW et le MERF

- Le cas échéant, confier la gestion transitoire à un opérateur, une ONG ayant cette capacité, une organisation ou à une fondation spécialisée avec un cahier de charges bien précis ;

- Organiser des campagnes de sensibilisation au profit des populations riveraines, impliquant les chefs de villages, CVD, CDQ, pour obtenir une adhésion et consensus à sauver ce patrimoine commun ;

- Lancer un rappel d'offre internationale pour le recrutement d'un gestionnaire du parc dans les meilleurs délais (trois ans et plus)

Elom



Photo de famille

d'alerter les autorités au plus haut sommet afin de prendre les mesu-

TOGO font état de ce qu'il y a eu coupure illégale de bois et d'abattage anarchique d'animaux dans

Présidentielle au Bénin : Un vote bien suivi et dans le calme

Ce dimanche est une journée d'élection au Bénin avec le premier tour du scrutin présidentiel. Au total, 33 candidats sont en lice, un record pour le pays. Les bureaux de vote doivent fermer aux alentours de 16 heures, heure locale (15h TU). Ce scrutin est marqué par des difficultés liées aux cartes d'électeurs, puisque les nouvelles n'ont pas toutes été fabriquées et donc distribuées. Les Béninois peuvent tout de même voter avec les anciennes. Des couacs au niveau de l'organisation n'ont pas entamé l'engouement de certains électeurs.

De longues files d'attente se sont formées ce dimanche matin à Cotonou. Les cours des écoles étaient remplies de monde. A la mi-journée, il y a un peu moins d'affluence car beaucoup d'électeurs ont déjà voté. Ils se sont en effet présentés en masse après la messe du dimanche matin, où ils ont prié pour qu'il n'y ait pas de troubles aujourd'hui.

Une situation apaisée après une campagne électorale passionnée que salue Dioncounda Traoré, qui conduit la mission des observateurs de l'Union africaine : " Les gens sont sortis avec leurs enfants très bien habillés comme si c'était un jour de fête. Pendant la campagne, il s'est dit bien des choses, des appréhensions, des invectives, mais ça participe à la vitalité d'une démocratie. Aujourd'hui, on peut dire, sans trop se tromper, que les choses se passent plutôt bien ".

Paroles d'électeurs à Cotonou

Des électeurs qui sont assez disciplinés : ils ont sur eux leur carte électorale, soit l'ancienne, soit la nouvelle. Quand ils ont les deux, ils votent avec la nouvelle. Beaucoup dénoncent cependant la confusion qui a prévalu lors de la distribution de ces cartes. La Commission électorale, la CÉna, a décidé finalement samedi que les électeurs pouvaient utiliser les anciennes cartes électorales sur toute l'étendue du territoire national, s'ils n'ont pas la nouvelle carte qui a été distribuée seulement dans dix départements sur les douze que compte le Bénin.

Un scrutin sous surveillance

L'ATBEF offre des ballots de friperies au ministère de l'action sociale pour l'appuyer dans l'exercice de ses fonctions

Dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention en matière d'assistance aux groupes vulnérables, la ministre de l'action sociale, Mme Tchabinandi KOLANI YENTCHARE a réceptionné, le 04 mars 2016, dans l'enceinte de l'Agence de Solidarité Nationale (ASN), un don de 20 ballots de friperies d'une valeur de 3.200.000 FCFA.

Ce geste de solidarité vient de l'Association Togolaise pour le Bien-être Familial (ATBEF) pour appuyer l'ASN dans l'exercice de ses fonctions sur le terrain au profit des couches pauvres et vulnérables. L'Agence de Solidarité Nationale est un Etablissement Public Administratif à caractère social doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative. Elle



Début du dépouillement dans un bureau de vote de Cotonou, après le 1er tour de la présidentielle au Bénin

Un changement de dernière minute qui a provoqué quelques craintes de fraude. Les risques existent, c'est sûr. Les électeurs en ont bien conscience. Beaucoup se disent vigilants. Ils vont d'ailleurs venir assister au dépouillement. Mais dans l'ensemble, le climat est vraiment serein. Si beaucoup d'électeurs ont en leur possession deux cartes, il n'y a qu'une seule liste électorale, chacun émerge après le vote, ce qui limite les risques de vote multiples.

Les principaux candidats ont déployé de leur côté des représentants dans les bureaux de vote. La Cour constitutionnelle prépositionnait elle aussi deux observateurs dans tous les postes de vote, les bureaux de vote. C'est l'une des caractéristiques de cette journée, une grande mobilisation et une grande vigilance de chacun.

Vigilance aussi de l'UA dont le chef de la mission des observateurs, Dioncounda Traoré, ne néglige pas du tout cette question des cartes d'électeurs : " C'est quelque chose d'extrêmement important. Il faut que le peuple puisse s'exprimer et puisse voter. Je crois que le problème a été résolu partiellement, mais je pense que c'est un problème qui demeure et il faut le dire. Le peuple béninois est un peuple mûr et je crois qu'il va continuer à tenir sa place dans le peloton de tête des démocraties africaines ".

Des retards signalés en province: l'exemple d'Abomey

Dans deux départements du pays, les nouvelles cartes d'électeurs n'ont pas du tout pu être distribuées. C'est le cas de la ville d'Abomey mais les opérations de vote s'y déroulent aussi dans le calme. Les

électeurs ont commencé à voter entre 7 heures et 8 heures. Il y avait donc du retard par endroits, car le matériel n'était pas encore arrivé.

Les électeurs sont bien sortis à Abomey ce matin et les agents électoraux prévoient qu'il y aura de nouveau du monde après 15 heures. Le seul problème signalé c'est que des électeurs qui ont voté pour les législatives et les communales en 2015 et qui reviennent dans leurs bureaux de vote ne retrouvent pas toujours leurs noms sur la liste.

A Abomey, les électeurs votent donc avec leur carte de 2015. Problème : certains n'ont pas reçu cette carte à l'époque, d'autres l'ont perdue. Mais tout n'est pas perdu, car dans plusieurs postes de vote on a pu voir des électeurs venir avec la carte de 2011. Ces électeurs avaient bien fait la réactualisation pour être sur la liste avant les législatives d'avril dernier, leurs noms figuraient bien sur la liste et ils ont pu voter.

Il y a aussi quelques jeunes majeurs, ceux qui votent pour la première fois, qui ont pu se présenter avec leur carte d'identité, comme la Commission électorale l'a autorisé, puisqu'ils n'ont aucune carte et ils étaient fiers d'accomplir leur devoir de citoyen. Pour terminer, certains électeurs plus âgés sans carte pensaient pouvoir aussi voter avec leur carte d'identité, mais ça n'a pas été possible.

La plupart des gens au Bénin prennent tout cela avec philosophie. Ils espèrent surtout que tout se passera dans le calme jusqu'au dépouillement en fin d'après-midi. Les bureaux ferment à partir de 16 heures.

Source : rfi.fr

Pour un meilleur développement :

Les responsables de JMD dévoilent leur plan d'action

Communément connu sous le nom de quatrième pouvoir, les médias sont appelés à jouer un rôle très déterminant pour un développement durable en informant, en éduquant, en divertissant et en sensibilisant. C'est dans cette optique que s'inscrit l'association Journaliste en Mission pour le Développement qui a officiellement procédé au lancement de ses activités le jeudi 03 mars dernier à l'Institut Français.



Étaient présents, des représentants de la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication (HAAC), de l'Observation Togolais des Médias (OTM), de la ligue Togolais des Consommateurs, du Secrétaire général de l'UJIT, du représentant de la société, René Descamps

International (RDI) et des responsables de la dite association. L'association se propose d'informer le public sur toutes les actions de développement du gouvernement, des institutions de la République de la société civile et va constituer une base de données pour toute entité qui est intéressée par les questions de développement.

En lançant ses activités, le JMD veut contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif.

Pour la réalisation de ses activités, le JMD compte produire régulièrement de grands reportages et des dossiers ; la réalisation des documentaires sur les localités ciblées surtout celles endouées et vont amener les autorités à plus intéresser les populations à adhérer massivement aux politiques de développement et à accompagner tout projet de développement.

Elom

Culture : L'artiste Pétro Pognon nous donne rendez-vous pour cette année

Loin d'être découragé par ses récents avatars, le plasticien PETRO Pognon veut surprendre son monde. En marge d'un événement culturel qui a réuni des artistes de tous genres à Noépé, la semaine écoulée, le plasticien a voulu lâcher quelques mots à la presse.



Petro Pognon, artiste plasticien

Selon cet homme très affable et accommodant avec le monde, l'art représente le summum des desiderata d'un homme et le socle de la civilisation. Si les Mayas ont su laisser leurs empreintes dans l'Histoire des Hommes, c'est grâce à leur culture et à leur art. Dieu l'a voulu ainsi et personne ni rien n'y peut trouver à redire.

L'artiste se projette pour cette année et annonce des surprises incommensurables pour le grand public et pour ses fans. A ce titre, il prédit les couleurs de cette

année qu'il veut mettre à contribution pour renforcer sa notoriété et sa popularité dans le monde de l'art plastique au Togo.

Nous ne sommes pas trop surpris puisque cet artiste est l'un des plus taciturnes de l'espace culturel et il n'a pas l'habitude de s'épancher. Comme pour le prendre au mot, nous attendons de voir ses expositions et ses créations de cette année pour en juger.

Agbé

Lancement du concours national des humoristes du Togo : UNE 6ÈME ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'EXCELLENCE ET DE LA CRÉATIVITÉ

Aujourd'hui l'humour reste un domaine complexe qui nécessite beaucoup de réflexion et de créativité. Devenu thérapeutique, l'humour en lui seul peut guérir une société tout en la procurant du rire. C'est suite à ce constat qu'il a été initié depuis 2010 au Togo le concours national des humoristes. Organisé dans presque toutes les cinq régions du Togo où un meilleur se dégage en phase finale en période d'Évala à Kara, ce concours se veut pour objectif de contribuer à l'émancipation de la société togolaise et de cultiver l'excellence entre les humoristes eux-mêmes.

Avec le lancement de cette édition, le comité d'organisation estime que l'heure est au changement de mentalité au Togo. Car l'humour reste de nos jours l'art par lequel les artistes s'expriment librement sans offenser qui que ce soit et amènent l'être humain à comprendre qu'il n'y a pas de différence entre lui et son prochain en matière de culture. Il constitue aussi l'objet d'unification des fils et filles du pays. C'est pourquoi M. Ouro Bang'na Youwéssodjo promoteur du dit événement estime que l'essentiel est de contribuer au développement de la culture togolaise.

L'on veut à travers l'humour, apporter une touche particulière à l'émergence de la culture tout en rehaussant le niveau de l'humour au Togo. L'édition de cette année va beaucoup plus se pencher sur la recherche de l'excellence car les humoristes selon le

promoteur, doivent travailler et aller à l'école de la vie et de ce que les autres font ailleurs.

La bataille est de faire en sorte que lorsqu'on cherche des humoristes, qu'on puisse les trouver au Togo. Ce concours donne l'opportunité aux jeunes de faire découvrir leurs talents en matière d'humour au Togo. Monsieur Youwéssodjo a par ailleurs émis le vœu de voir naître non seulement une école d'humour au Togo, mais aussi une identité culturelle à l'humour et aux humoristes togolais. Soutenu par l'opérateur TOGOCEL, le leader de la téléphonie mobile au Togo, il est donc destiné aux jeunes humoristes non encore confirmés sur le plan national. La grande finale est prévue à Kara au cours des festivités des luttes EVALA en pays Kabylé. La participation au concours est subordonnée à une inscription qui se fait gratuitement à l'espace Fil'O parc à Lomé, ou au siège de certaines stations radio partenaires de l'événement dans les régions du pays.

Le président du jury, M. Atchina Novitchi alias Gagla, a pour sa part souligné que chaque concurrent aura droit à 10 minutes de prestation à chaque étape de la compétition. Lesquels concurrents qui seront notés suivant des critères bien précis parmi lesquels, la présentation, la réaction du public, le contenu du message ou encore le comportement sur scène.

Elom

Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

sometdelome.org



UNION AFRICAINE
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ETRANGERES & DE LA COOPERATION

SOMMET
DE LOME



2016 LOME TOGO

TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et
restez connectés
en 2016



LE LEADER

service client 069

www.togo-cellulaire.com

serviceclient@togo-cellulaire.com

managed by

00376 22 999 1234

